

Politique D'ALIMENTATION INFANTILE



Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest reconnaît que l'allaitement maternel est la norme d'alimentation pour les nourrissons, qu'il est important pour la santé de l'enfant et qu'il bénéficie à toute la famille. Par conséquent, nous vous aidons à faire un choix éclairé pour l'alimentation de votre bébé et **nous vous soutenons, quelle que soit votre décision.**

Nous respectons le programme Initiative Amis des bébés (IAB) conçu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF en appliquant les **10 conditions** pour le succès de l'allaitement maternel.

- 1** Nous avons une politique d'alimentation infantile **connue de tout le personnel**;
- 2** Nous veillons à ce que le personnel soignant ait les **compétences et les habiletés nécessaires** pour soutenir l'allaitement;
- 3** Nous informons les femmes enceintes et leur famille de **l'importance de l'allaitement** et de sa pratique;
- 4** Nous plaçons votre bébé en **peau à peau** immédiatement après la naissance de façon ininterrompue et vous aidons à amorcer l'allaitement le plus tôt possible;
- 5** Nous vous soutenons dans l'amorce et la poursuite de l'allaitement ainsi que dans la gestion des difficultés courantes;
- 6** Nous favorisons que votre bébé ne reçoive que du lait maternel, pour ses **6 premiers mois de vie**, sauf pour des raisons médicales;
- 7** Nous laissons votre bébé en **votre présence en tout temps**, sauf pour des raisons médicales;
- 8** Nous vous encourageons à allaiter à la demande et nous vous soutenons à **reconnaître et à répondre aux signes** que votre bébé est prêt à téter;
- 9** Nous discutons avec vous de l'utilisation des biberons, des tétines et des sucres et nous vous informons des effets de ceux-ci sur votre allaitement;
- 10** Nous vous accompagnons dans l'alimentation de votre bébé en vous offrant des **services individualisés** par votre CLSC de quartier et par les ressources communautaires.

Partenaires dans la communauté : Ligue La Leche, Amitié Matern'elle, Lait Source et Nourri-Source.

Au CISSS de la Montérégie-Ouest, nous respectons le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'OMS et de l'UNICEF (1981) qui contribue à procurer aux nourrissons une nutrition sûre et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec